

Communiqué de presse

Toulouse, le 28 janvier 2019

Emergence de la médecine de demain : le Centre de Ressources Biologique GERMETHEQUE devient un acteur national facilitant la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires

Le CRB GERMETHEQUE, qui inclut douze CHU sur le territoire, propose pour la première fois en France une structuration de la gestion et de la conservation des embryons cédés par les couples pour la recherche.

« Depuis plus de quinze ans, suite à l'identification de cellules embryonnaires pluripotentes (c'est-à-dire ayant le potentiel de se différencier en de très nombreux types cellulaires), la recherche à partir des cellules embryonnaires a permis d'ouvrir des perspectives tant dans le domaine de l'exploration des causes de certaines maladies que dans la découverte de nouveaux traitements. Par ailleurs, l'étude du développement embryonnaire très précoce permet l'analyse des altérations de ce développement et ainsi de les prévenir ou de les traiter. Ces études sont de grand intérêt dans la mesure où le développement embryonnaire précoce influence probablement le développement tardif et post-natal.

La recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires, strictement encadrée par la loi, est possible du fait que, chaque année en France, environ près de 1000 couples qui ont antérieurement eu une fécondation in vitro (FIV) donnent leurs embryons pour la recherche. » Pr Louis Bujan, chef du pôle Femme-Mère-Couple du CHU de Toulouse et responsable coordonnateur du CRB GERMETHEQUE.

Structurer la conservation et la gestion des embryons cédés pour la recherche

Dans la loi de Bioéthique de 2011 (article 42), la mise en place d'un système centralisé de collecte, de conservation et de mise à disposition des embryons dont il a été fait don à la science avait été suggérée. Le Comité d'Éthique de l'Inserm avait conclu en 2015 à la nécessité d'**une structuration de la conservation et la gestion des embryons cédés pour la recherche sur le modèle de toute Biobanque**. La majorité des professionnels de l'assistance médicale à la procréation se sont également prononcés pour un regroupement de ces embryons afin de faciliter leur gestion et la recherche scientifique.

C'est dans ce contexte que le Centre de Ressources Biologiques (CRB) GERMETHEQUE a obtenu l'autorisation, de l'Agence de la biomédecine (ABM), pour conserver les embryons cédés pour la recherche.

La conservation des embryons dans le cadre de ce CRB se fait en accord avec les obligations légales et éthiques dans des conditions de rigueur, de sécurité et de traçabilité maximum des échantillons, de protection des données personnelles. La certification ISO 9001 et l'application de la norme spécifique aux CRB ainsi que l'autorisation donnée par l'ABM témoignent de la qualité du Centre de Ressources Biologiques. Le système d'information, permettant d'enregistrer les embryons, mais également les

données qui leur sont associées ainsi que le système qualité centralisé permettent une gestion optimale au niveau national.

Si dans l'immédiat, les embryons accueillis sont ceux des centres de FIV des CHU des sites GERMETHEQUE, de nombreux autres centres d'Assistance médicale à la procréation ont déjà confirmé qu'ils souhaitaient adhérer au dispositif.

Faciliter la recherche scientifique et médicale

GERMETHEQUE étant l'interface entre les centres de FIV et les équipes de recherche, **la démarche doit permettre de faciliter la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires** en accord avec les dispositions légales (**toute recherche doit être autorisée par l'ABM**). Trois grandes catégories d'embryons peuvent être cédés pour la recherche :

1. les embryons de couples n'ayant plus de projet parental et faisant le choix d'un don pour la recherche (ils peuvent également les céder pour un couple stérile) ;
2. les embryons dont la qualité ne permet ni le transfert dans l'utérus ni la congélation ;
3. les embryons porteurs d'anomalies génétiques qui ne sont pas transférés dans l'utérus lors d'une procédure de diagnostic préimplantatoire dans le cadre d'une maladie d'une particulière gravité.

La recherche sur l'embryon et les cellules embryonnaires ouvrent de nombreuses perspectives tant au niveau de la compréhension des mécanismes des maladies que des traitements. L'interface entre centres de FIV et équipes de recherche avec une gestion centralisée va permettre de faciliter cette recherche scientifique et médicale. A noter que cette recherche est très encadrée et respecte toutes les règles éthiques.

Le CRB GERMETHEQUE

Certifié ISO 9001 et NF S 96-900, GERMETHEQUE est un centre de ressources biologiques (CRB) multi-sites national dans le domaine de la fertilité, de la procréation et du développement humain.

Fondé en 2007 par cinq Centres d'Etude et de Conservation des Œufs et du Sperm (CECOS) et laboratoires de biologie de la reproduction, le CRB GERMETHEQUE est coordonné par le CHU de Toulouse et regroupe les CHU de Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Marseille, l'AP-HP (Paris-Cochin, Paris-Tenon), Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse.

Chiffres clefs (source : agence de la biomédecine ABM) :

- **19354** embryons cédés par les couples pour la recherche sont actuellement conservés dans les **103** centres de FIV
- **45** protocoles de recherche sont en cours en France, dont :
 - **8** sur l'embryon
 - **37** sur les cellules souches embryonnaires

Contacts presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**
 - [Dominique Soulié](#) - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96
 - [Mathilde Ratineaud](#) - tél. : 05 61 77 86 75 - mobile : 06 09 64 27 52